



**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 14 janvier 2020 à 18h30**

**A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion**

**Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)**

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Christèle ANCIAUX	Départ après la 45 <sup>ème</sup> délibération
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
4	AIX-LES-BAINS	T	Georges BUISSON	Départ après la 47 <sup>ème</sup> délibération
5	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
6	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	Pouvoir de Marie-Pierre MONTORO
7	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
8	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
9	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
10	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
11	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	
12	AIX-LES-BAINS	T	Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
13	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
14	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
15	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	Pouvoir de Blandine BELLANCA
16	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
17	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANÇOIS	Pouvoir de Corinne CASANOVA
18	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
19	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
20	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANCON	
21	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Nicole FALCETTA
22	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	Pouvoir de Marina FERRARI
23	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
24	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
25	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
26	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
27	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
28	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
29	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	Pouvoir de Didier FRANÇOIS
30	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	
31	MERY	T	Eudes BOUVIER	
32	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
33	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
34	MOUXY	T	Nicolas MARC	
35	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
36	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
37	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
38	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
39	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
40	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
41	TRESSERVE	T	Eric COURSON	
42	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
43	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
44	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
45	VOGLANS	T	Yves MERCIER	Pouvoir de Martine BERNON

22 communes présentes



**Absents excusés :**

SAINT PIERRE DE CURTILLE  
VIONS

Sylvie L'HEVEDER  
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

**Autres présents non votants :**

Charles-Adrien LOUIS  
Frédéric GIMOND  
Laurent LAVASSIERE  
Véronique MERMOUD  
Christophe PIRAT  
Olivier VERDENAL  
Estelle COSTA de BEAUREGARD  
Thibaut DERRIEN  
Julie ECALARD  
Matilde HABOUZIT  
Alicia CHARDON  
Rafik ES-SLASSI  
Wassila BOUJNANE  
Eline QUAY-THEVENON

B&L Evolution  
Directeur Général des Services  
Directeur Général Adjoint des services  
Directrice du pôle Aménagement  
Directeur des services à la population  
Directeur financier  
Responsable juridique et des assemblées  
Chargé de mission Air – Energie - Climat  
Responsable Communication et relations publiques  
Responsable du pilotage de la performance et des politiques contractuelles  
Contrôleuse de gestion  
Référént comptable – Service Finances  
Assistance du service Urbanisme / Habitat  
Assistante du service Juridique / Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 janvier 2020 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 56 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 45 présents (45 titulaires), et 52 votants.



## DÉLIBÉRATION

N° : 44 Année : 2020

Exécutoire le : 24 JAN. 2020

Affichée le : 24 JAN. 2020

Visée le : 23 JAN. 2020

### RESSOURCES HUMAINES

#### **Création des emplois pour accroissement saisonnier d'activité et accroissement temporaire d'activité au titre de l'année 2020 – Emplois saisonniers et chargés de projets**

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque établissement sont créés par l'organe délibérant.

Afin d'assurer la continuité du service public, il est proposé de créer les emplois suivants pour l'année 2020 en application de l'article 3 1° et 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

#### **Filière administrative : 19 postes en 2020 :**

- 1 poste d'adjoint administratif pour le service « secrétariat – accueil »,
- 1 poste d'adjoint administratif pour le service « Service des Autorisations d'Urbanisme »,
- 3 postes d'adjoint administratif pour le service des « plages »,
- 1 poste d'adjoint administratif pour le service « déplacements » pour l'inscription aux transports scolaires,
- 1 poste d'adjoint administratif pour le service « capitainerie - ports »,
- 12 postes d'adjoint administratif, pour la tenue de la caisse et des tripodes du centre aquatique.

#### **Filière technique : 30 postes en 2020 :**

- 7 postes d'adjoint technique pour le service des « ports »,
- 6 postes d'adjoint technique pour le service « déchets »,
- 1 poste d'adjoint technique pour le service « assainissement »,
- 1 poste d'adjoint technique pour le service « patrimoine et travaux »,
- 1 poste d'adjoint technique pour le service des « plages »,
- 14 postes d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe au centre aquatique, pour divers travaux d'entretien, de nettoyage, d'accueil du public et de surveillance des espaces publics et des vestiaires.

#### **Filière sportive : 16 postes en 2020 :**

- 16 postes de maîtres-nageurs sauveteurs au centre nautique, pour la surveillance des bassins et la sécurité de la baignade.

Ces maîtres-nageurs seront en priorité des candidats titulaires du BEESAN (Brevet d'État d'Éducateur Sportif des Activités de Natation), sinon il sera fait appel à des personnes possédant le BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique).

La rémunération des premiers se fera par rapport à la grille indiciaire des éducateurs des activités physiques et sportives et celle des seconds par rapport à la grille indiciaire des opérateurs des activités physiques et sportives.

Ces besoins sont équivalents à ceux de 2019.

Par ailleurs dans le cadre de deux missions temporaires, il convient de créer les postes suivants :

- Un poste de chargé de projet (catégorie B relevant de la filière technique) pour le service de la valorisation des déchets dans le cadre du plan local de prévention des déchets ménagers et

assimilés. La création de ce poste s'inscrit dans le cadre de la prospective financière du service précédemment présenté aux instances de Grand Lac.

- Un poste de chargé de projet (catégorie B relevant de la filière administrative) au service de l'Habitat et du plan énergie dans le cadre de la gestion de la plateforme énergie, dans le cadre du PCAET approuvé parallèlement par ce même conseil.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de ces agents sont inscrits au budget primitif, chapitre 012.

---

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la création des emplois ci-dessus détaillés,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents afférents, y compris les contrats de recrutement.

Aix-les-Bains, le 14 janvier 2020

Le Président,  
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 70
- Présents : 45
- Votants : 52
- Pour : 52
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Création des emplois pour accroissement saisonnier d'activité et accroissement temporaire d'activité au titre de l'année 2020 - Emplois saisonniers et chargés de projets

---

**Date de transmission de l'acte :** 23/01/2020

**Date de réception de l'accusé de réception :** 23/01/2020

---

**Numéro de l'acte :** d3149 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20200114-d3149-DE

---

**Date de décision :** 14/01/2020

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 4. Fonction publique  
4.2. Personnel contractuel